“Acte de malveillance” : un TGV Paris-La Rochelle heurte un bloc de béton à 140 km/h

17/07/2017 à 19h41

Un train à grande vitesse a heurté un bloc de béton, à Surgères, en Charente-Maritime, dimanche soir. Aucun blessé n’est a déploré parmi les 173 passagers. La SNCF porte plainte.

> *La SNCF confirme à franceinfo qu’il s’agit “vraisemblablement d’un acte de malveillance”. L’enquête a été confiée aux gendarmes de Surgères.*

La SNCF a porté plainte, dimanche 16 juillet, après qu’un TGV Paris-La Rochelle a heurté à une vitesse estimée à 140 km/h, un bloc de béton au niveau de Surgères, à une quarantaine de kilomètres de La Rochelle. Mais les dégâts, relativements importants sur le train, ne l’ont pas empêché de terminer son trajet avec tout de même 1 heures 15 minutes de retard.

Le TGV Paris-La Rochelle, immobilisé à une vingtaine de kilomètres de La Rochelle, devrait pouvoir redémarrer pour rejoindre la gare de La Rochelle à petite vitesse, c’est-à-dire à 60 km/h au lieu des 150km/h habituels. Aucun blessé n’est à déplorer, le train transportait 173 passagers.

Un second TGV reliant La Rochelle à Paris, a momentanément été arrêté par mesure de sécurité. Il est reparti dans la soirée, à 22h50, et doit arriver avec une trentaine de minutes de retard dans la capitale.

francetvinfo

Merci à **Mandarine**